



DELIBERATION N°2020-29/RM

Relative au Compte Administratif 2019
du Budget Principal

L'An Deux Mille Vingt le mercredi vingt-deux juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Rémire-Montjoly étant rassemblé en session ordinaire, et publique au lieu habituel de ses réunions, après convocation légale, et sous la présidence du Maire **Jean GANTY**.

Conseillers en exercice	33
Présents	16
Absents	17
Procurations	08
Votants	24

La convocation des membres
du Conseil Municipal a été

faite le 15/07/2020.



Trans

Publiée le : **06 AOUT 2020**

PRÉSENTS :

LIENAFA Joby 2^{me} adjoint, **MAZIA** Mylène 4^{me} adjointe, **SORPS** Rodolphe 7^{me} adjoint, **TJON-ATJOOI-MITH** Georgette 8^{me} adjointe, **EDWIGE** Hugues 9^{me} adjoint, **NESTAR** Florent, **PRÉVOT** Fania, **RABORD** Raphaël, **JOSEPH** Anthony, **NELSON** Antoine, **FORTUNÉ** Mécène, **PLENET** Claude, **BABOUL** Andrée, **MONTOUTE** Line, **PRÉVOT-BOULARD** Stéphanie, **SANKALÉ-SUZANON** Joëlle conseillers *municipaux*.

ABSENTS EXCUSES :

GANTY Jean Maire, **LEVEILLE** Patricia 1^{re} adjointe, **BERTHELOT** Paule 3^{me} adjointe, **PIERRE** Michel 5^{me} adjoint, **GÉRARD** Patricia 6^{me} adjointe, **PRUDENT** Jocelyne, **HO-BING-HUANG** Alex, **TOMBA** Myriam, **LEFAY** Rolande, **MARS** Josiane, **BLANCANEAUX** Jean-Claude, **HERNANDEZ-BRIOLIN** Germaine, **NUGENT** Yves, **FELIX** Serge, **MADÈRE** Christophe, *conseillers municipaux*.

ABSENTS :

KIPP Jérôme, **LAWRENCE** Murielle, *conseillers municipaux*.

PROCURATIONS :

LEVEILLE Patricia en faveur de **MAZIA** Mylène
BERTHELOT Paule en faveur de **TJON-ATJOOI-MITH** Georgette
PIERRE Michel en faveur de **RABORD** Raphaël
GERARD Patricia en faveur de **PREVOT** Fania
BLANCANEAUX Jean-Claude en faveur de **SORPS** Rodolphe
HERNANDEZ-BRIOLIN Germaine en faveur de **EDWIGE** Hugues
FELIX Serge en faveur de **PLENET** Claude
MADERE Christophe en faveur de **SANKALE-SUZANON** Joëlle

Après avoir fait procéder à l'appel des présents, et avoir pris acte des 03 procurations données aux élus pré Après avoir fait procéder à l'appel des élus participant en présentiel, et avoir pris acte des 08 procurations données aux conseillers présents, le Maire porte à l'attention de l'Assemblée les dispositions réglementaires afférentes aux conditions de quorum (1/3 des conseillers en présentiel), et de procuration, (2 par élus présents), qui sont opposables durant l'état de la crise sanitaire COVID-19. Il est ainsi constaté que le quorum est atteint à l'ouverture de la séance (16 élus présents).

Le Maire ouvre en conséquence la séance après avoir rappelé à ses collègues, les gestes barrières et de la distanciation physique à respecter pendant le déroulement de la séance, et invite les membres à candidater, et à voter, conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, pour l'élection d'un secrétaire de séance qui est choisi parmi les conseillers. Madame Fania PREVOT qui était la seule candidate, a été désignée par le vote des conseillers pour remplir ces fonctions, qu'elle accepte.

Madame Stéphanie PREVOT-BOULARD n'étant pas présente pour la désignation du secrétaire de séance, ni pour l'approbation du procès-verbal, le nombre de Conseillers présents était de 16 pour ces deux premiers points de l'ordre du jour. **Vote : 22 voix « pour » et 2 « abstentions »**

Après avoir proposé à ses collègues que Monsieur Joby LIENAFI 2^{ème} adjoint, assure la présidence de la séance pour ce point de l'ordre du jour conformément à la réglementation, le Compte Administratif qui est un document de synthèse présentant les résultats de l'exécution du budget, doit être arrêté au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

Ainsi, il présente le Compte Administratif 2019 du budget principal ; en rappelant qu'il a été précédé par :

- Le Débat d'Orientation Budgétaire tenu le 27 février 2019 ;
- Le Budget Primitif 2019 adopté le 03 avril 2019 ;
- La Décision Modificative N°1 intervenue le 6 novembre 2019 ;

I. Vue d'ensemble des résultats 2019 :

Le Compte Administratif 2018 présente un excédent de 17 442 920,66 €. Les recettes réalisées se sont élevées à 41 326 820,14 € et ont enregistré une hausse de 16,33% par rapport à 2018. Les dépenses réalisées en 2019 qui ont connu une évolution moins rapide que les recettes ont augmenté de 15,74% et se sont élevées à 35 622 550,48.

Par conséquent, le résultat de l'exercice 2019 est excédentaire de 5 704 269,66 €. Globalement, les taux de réalisation des recettes et des dépenses ressortent respectivement à 92,1% et 79,4%.

En intégrant le résultat de clôture de l'exercice 2018 qui présentait un excédent de 7 179 163,50 €, **le résultat de clôture 2019 est excédentaire de 12 883 433,16 €.**

Libellés	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
I. Prévisions			
a) Recettes	30 758 720	14 100 000	44 858 720
b) Dépenses	30 758 720	14 100 000	44 858 720
II. Réalisés			
a) Recettes	34 018 861,17 111%	7 307 958,97 52%	41 326 820,14 92,1%
b) Dépenses	28 670 782,93 93%	6 951 767,55 49%	35 622 550,48 79,4%
III. Résultat exercice 2019	5 348 078,24	356 191,42	5 704 269,66
IV. Résultat clôture 2018	1 941 315,45	5 237 848,05	7 179 163,50
V. Résultat clôture 2019	7 289 393,69	5 594 039,47	12 883 433,16
VI. Restes à réaliser			
a) Recettes	0,00	7 081 912,73	7 081 912,73
b) Dépenses	0,00	2 522 425,23	2 522 425,23
c) Solde	0,00	4 559 487,50	4 559 487,50
VII. Résultat global	7 289 393,69	10 153 526,97	17 442 920,66

II. La section de fonctionnement

Sur l'exercice 2019, la section de fonctionnement présente un résultat excédentaire de 5 348 078,24 €.

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 34 018 861,17 € et ont enregistré une progression de 13,20%.

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 28 670 782,93 € et ont connu une augmentation de 10,79%.

En reprenant le résultat de clôture 2018 qui est de 1 941 315,45 €, le résultat global de la section de fonctionnement est excédentaire de 7 289 393,69 €.

A) Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BUDGET PRINCIPAL 2019			EXECUTION	
		Primitif	Décision Modificative	TOTAL	Réalisée	Taux
92	Opérations ventilées	398 125	748 720	1 146 845	1 942 105,31	169,34%
920	Services généraux des administrations publiques locales	38 000		38 000	109 960	
921	Sécurité et salubrité publiques			0		
922	Enseignement - Formation		748 720	748 720	761 277	
923	Culture	1 000		1 000	12 497	
924	Sports et Jeunesse	70 000		70 000	67 812	
926	Famille	232 125		232 125	792 677	
927	Logement	5 000		5 000	2 100	
929	Action Economique	52 000		52 000	195 784	
93	Services communs	27 670 560	0	27 670 560	32 076 755,86	115,92%
932	Dotations et participations non affectées	5 304 000		5 304 000	5 910 192,34	
933	Impôts et taxes non affectées	21 766 560		21 766 560	25 566 585,71	
934	Transferts entre sections	600 000		600 000	599 977,81	
002	Résultat de fonctionnement reporté N-1	1 941 315	0	1 941 315	0,00	0,00%
	TOTAL (92 + 93 + 002)	30 010 000	748 720	30 758 720	34 018 861,17	110,60%

B) Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BUDGET PRINCIPAL 2019			EXECUTION	
		Primitif	Décision Modificative	Total	Réalisée	Taux
92	Opérations ventilées	26 139 584	74 000	26 213 584	24 884 035,97	94,93%
920	Services généraux des administrations publiques locales	5 376 000		5 376 000	5 000 450	
921	Sécurité et salubrité publiques	2 528 000		2 528 000	2 445 655	
922	Enseignement - Formation	6 429 000	300 000	6 729 000	6 528 956	
923	Culture	844 584	-150 000	694 584	660 537	
924	Sports et Jeunesse	2 304 000	114 000	2 418 000	2 206 490	
925	Interventions sociales et Santé	889 000	-260 000	629 000	611 898	
926	Famille	1 269 000	70 000	1 339 000	1 134 332	
928	Aménagement et services urbains - Environnement	6 498 000		6 498 000	6 295 718	
929	Action Economique	2 000		2 000	0	
93	Services communs	3 870 416		4 545 136	3 786 746,96	83,31%
931	Opérations financières	111 551		111 551	111 551,13	
933	Impôts et taxes non affectées (reversements)	2 176 375	-74 000	2 102 375	2 102 375,00	
934	Transferts entre sections	824 101	748 720	1 572 821	1 572 820,83	
939	Virement à la section d'investissement	758 389		758 389	0,00	
	TOTAL (92 + 93)	30 010 000	74 000	30 758 720	28 670 782,93	93,21%

III. La section d'investissement

Sur l'exercice 2019, la section d'investissement présente un résultat excédentaire de 356 191,42 €. Les recettes réalisées d'investissement se sont élevées à 7 307 958, 97 €.

Les dépenses réalisées d'investissement se sont établies à 6 951 767,55 €.

En reprenant le résultat de clôture 2018 qui est de 5 237 848,05 €, le résultat de clôture 2019 de la section d'investissement est de 5 594 039,47€.

En tenant compte du solde des restes à réaliser, le résultat global de la section d'investissement est de 12 883 433,16 €.

A) Les recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	BUDGET PRINCIPAL 2019			EXECUTION	
		Primitif	Décision Modificative	TOTAL	Réalisée	Taux
95	Produits de cessions d'immobilisations	748 720	-748 720	0	0,00	
90	Equipements	5 366 942	0	5 366 942	2 047 728,10	38,15%
900	Services généraux des administrations publiques locales	260 744		260 744		
901	Sécurité et salubrité publiques			0		
902	Enseignement - Formation	3 772 400		3 772 400	1 560 600,48	
903	Culture	10 000		10 000	7 000,00	
904	Sports et Jeunesse	622 997		622 997	269 283,25	
905	Interventions sociales et Santé			0		
906	Famille			0		
908	Aménagement et services urbains - Environnement	700 802		700 802	210 844,37	
909	Action économique					
91	Opérations non ventilées	2 746 490	748 720	3 495 210	5 260 230,87	150,50%
910	Opérations d'ordre d'investissement	100 000		100 000		
912	Dotation et subvention	1 064 000		1 064 000	1 328 111,38	
913	Taxes non affectées				2 359 298,66	
914	Transfert entre section	824 101	748 720	1 572 821	1 572 820,83	
919	Virement de la section de fonctionnement	758 389		758 389		
001	Résultat d'investissement reporté N-1	5 237 848	0	5 237 848	0,00	
	TOTAL (90 + 91 + 001)	14 100 000	0	14 100 000	7 307 958,97	51,83%

Les restes à réaliser de recettes de la section d'investissement se sont établis à 7 081 912,73 €.

IV. Concordance avec le compte de gestion 2019

La situation comparée du compte administratif 2019 et du compte de gestion 2019 apparaît ainsi :

Comparaison compte administratif 2019 et compte de gestion 2019			
Section de fonctionnement	Ordonnateur	Comptable	Différences
Recettes	34 018 861,17	34 018 861,17	0,00
Dépenses	28 670 782,93	28 670 782,93	0,00
Résultat de l'exercice	5 348 078,24	5 348 078,24	0,00
Résultat reporté (002)	1 941 315,45	1 941 315,45	0,00
Résultat de la section	7 289 393,69	7 289 393,69	0,00
Section d'investissement	Ordonnateur	Comptable	Différences
Recettes	7 307 958,97	7 307 958,97	0,00
Dépenses	6 951 767,55	6 951 767,55	0,00
Résultat de l'exercice	356 191,42	356 191,42	0,00
Résultat reporté (001)	5 237 848,05	5 237 848,05	0,00
Résultat de la section	5 594 039,47	5 594 039,47	0,00
RESULTAT GLOBAL	12 883 433,16	12 883 433,16	0,00

Le compte administratif est donc en concordance avec le compte de gestion du comptable public.

V. Capacité autofinancement

Le résultat excédentaire en fonctionnement sur l'exercice 2019, **permet à la Commune de dégager une capacité d'autofinancement (CAF) ou épargne brute de 6 172 179,07 €**. La CAF s'est améliorée de 1 176 039,59 € par rapport à l'exercice 2018.

Cette capacité d'autofinancement permet de rembourser l'annuité du capital des emprunts et de dégager **une épargne nette de 5 821 274,26 € sur l'exercice 2019**.

Evolution de l'épargne brute				
en euros	2019	2018	Variation 2019/2018 en €	Variation 2019/2018 en %
Recettes réelles de fct	31 167 766,17	27 935 764,37	3 232 001,80	11,57%
Dépenses réelles de gestion	24 884 035,97	22 818 512,91	2 065 523,06	9,05%
Epargne de gestion	6 283 730,20	5 117 251,46	1 166 478,74	22,80%
Frais financiers	111 551,13	121 111,98	-9 561	-7,89%
Epargne brute ou CAF	6 172 179,07	4 996 139,48	1 176 039,59	23,54%
Remboursement du capital	350 904,81	388 715,04	-37 810	-9,73%
Epargne nette	5 821 274,26	4 607 424,44	1 213 849,82	

Il est rappelé que la crise sanitaire actuelle, ajoutée au report des élections municipales ont eu des conséquences importantes sur l'organisation fonctionnelle de la Collectivité, qui n'ont pas permis la saisine du Conseil Municipal pour assumer dans la planification habituelle le vote des documents budgétaires, dans les délais habituels impartis par la loi qui ont dû être adaptés pour tenir compte du contexte sanitaire.

Force est de constater que la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en Guyane forcée par une crise sanitaire qui s'est aggravée et qui perdure, contrarie plus qu'ailleurs la gestion financière de la Collectivité.

De ce qui précède, il est aussi rappelé aux conseillers que les résultats du Compte administratif et du compte de gestion d'un budget de clôture doivent être concordants.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1612-12, L.1612-13, L.2121-14 et L.2121-31 ;

VU l'ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables ;

VU la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

VU l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux, afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19 ;

VU l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de la COVID-19 ;

VU le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour lutter contre cette épidémie dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

VU les différents arrêtés préfectoraux pris pour l'application de dispositifs locaux, notamment l'arrêté R03-2020-06-30-003 du 30 juin 2020 ;

VU la délibération du 27 février 2019 n°2019-20/RM relative à la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) 2019, et à la tenue du DOB ;

VU la délibération N° 2019-36/RM du 03 avril 2019 relative à l'adoption du Budget Primitif 2019 du Budget Principal ;

VU la délibération N°2019-93/RM du 06 novembre 2019 adoptant la Décision Modificative N°1 de l'exercice budgétaire 2019 du Budget Principal ;

VU les résultats du Compte de gestion 2019 du Budget Principal pour cet exercice ;

VU la délibération de ce jour relative au Compte de gestion 2019 du Budget Principal pour cet exercice ;

VU les résultats du Compte Administratif 2019 du Budget Principal pour cet exercice ;

CONSIDERANT qu'en matière budgétaire, il est dérogé aux dispositions de l'article L 1612-1 du CGCT et de l'article L 1612-2 du même code qui prévoient notamment un vote avant le 30 avril de l'année du renouvellement des organes délibérants, puisque ces derniers ont désormais jusqu'au 31 juillet pour accomplir cette formalité,

CONFORMEMENT à l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020, visant à faciliter la prise de décision au sein des collectivités et des groupements pendant la période de l'état d'urgence sanitaire, l'obligation et les modalités de consultations préalables à la prise de décisions des collectivités territoriales sont suspendues, l'article 4 prévoit que le maire ou le président de l'organe délibérant peut décider de ne pas consulter les commissions et conseils internes prévus par le CGCT, dans ce cadre, la commission communale des finances n'a pas été réunie ;

CONSIDÉRANT que le Maire conformément à la loi s'est retiré pour le vote de cette décision sur le Compte Administratif 2019 ; et que Monsieur Joby LIENAFI est élu comme président de la séance pour la poursuite de ce point de l'ordre du jour ;

RELEVANT que le nombre de présents est porté à **16** Conseillers ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

DE DONNER ACTE à Monsieur Jean GANTY, Maire, de la présentation faite du Compte Administratif 2019, laquelle se présente comme suit :

Libellés	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
I. Prévisions			
a) Recettes	30 758 720	14 100 000	44 858 720
b) Dépenses	30 758 720	14 100 000	44 858 720
II. Réalisés			
a) Recettes	34 018 861,17 111%	7 307 958,97 52%	41 326 820,14 92,1%
b) Dépenses	28 670 782,93 93%	6 951 767,55 49%	35 622 550,48 79,4%
III. Résultat exercice 2019	5 348 078,24	356 191,42	5 704 269,66
IV. Résultat clôture 2018	1 941 315,45	5 237 848,05	7 179 163,50
V. Résultat clôture 2019	7 289 393,69	5 594 039,47	12 883 433,16
VI. Restes à réaliser			
a) Recettes	0,00	7 081 912,73	7 081 912,73
b) Dépenses	0,00	2 522 425,23	2 522 425,23
c) Solde	0,00	4 559 487,50	4 559 487,50
VII. Résultat global	7 289 393,69	10 153 526,97	17 442 920,66

Article 2 :

DE CONSTATER que le Compte Administratif 2019 du Budget Principal de la commune de Rémire-Montjoly est en concordance avec le Compte de Gestion 2019 du Comptable Public.

Article 3 :

DE CONSTATER les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion, relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Article 4 :

D'ARRÊTER les résultats définitifs tels résumés ci-dessus.

Article 5 :

DE PRÉCISER que la présente délibération, qui sera transmise au représentant de l'État pour le contrôle de la légalité, peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, devant le tribunal administratif de Guyane, territorialement compétent.

Article 6 :

DE DIRE, que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie, aux lieux accoutumés, durant un mois.

VOTE ⇒ **Pour = 17** **Contre = 00** **Abstention = 07**

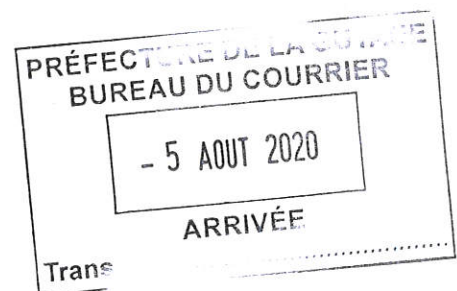
Pour extrait certifié conforme.

Rémire-Montjoly,
Le 22 juillet 2020



Le Maire,

Jean GANTY



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1.1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	28 670 782,93	G	34 018 861,17
	Section d'investissement	B	6 951 767,55	H	7 307 958,97

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 941 315,45 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	5 237 848,05 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	35 622 550,48	= G+H+I+J	48 505 983,64

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	2 522 425,23	L	7 081 912,73
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F	2 522 425,23	= K+L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	28 670 782,93	= G+I+K	35 960 176,62
	Section d'investissement	= B+D+F	9 474 192,78	= H+J+L	19 627 719,75
	TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F	38 144 975,71	= G+H+I+J+K+L

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
920	Services généraux admin. publiq. Locale	0,00	0,00		
921	Sécurité et salubrité publiques	0,00	0,00		
922	Enseignement - Formation	0,00	0,00		
923	Culture	0,00	0,00		
924	Sport et jeunesse	0,00	0,00		
925	Interventions sociales et santé	0,00	0,00		
926	Famille	0,00	0,00		
927	Logement	0,00	0,00		
928	Aménagt., services urbains, environnemt	0,00	0,00		
929	Action économique	0,00	0,00		
931	Opérations financières	0,00	0,00		
933	Impôts et taxes non affectées	0,00	0,00		
936	Frais de fonciont des groupes d'élus	0,00	0,00		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	2 522 425,23	L	7 081 912,73
900	Services généraux administrat° publiques	286 432,08	260 744,15		
901	Sécurité et salubrité publiques	24 912,81	0,00		
902	Enseignement - Formation	241 491,18	5 108 820,46		
903	Culture	123 972,12	10 000,00		
904	Sport et jeunesse	672 414,62	774 346,52		

Commune de Rémire-Montjoly - Budget Principal - CA - 2019

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
905	Interventions sociales et santé	0,00	0,00
906	Famille	3 695,74	0,00
907	Logement	0,00	0,00
908	Aménagt et services urbains, environnemt	1 169 506,68	928 001,60
909	Action économique	0,00	0,00
911	Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00
912	Dotat°, subv., participat° non affectées	0,00	0,00
913	Taxes non affectées.	0,00	0,00
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement	0,00	0,00
916	Opérat° invest. voirie communale	0,00	0,00
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)	0,00	0,00
95	Produits des cessions d'immobilisations		0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 294 243,53		6 294 243,53
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 875 775,97		12 875 775,97
014	Atténuations de produits	2 102 375,00		2 102 375,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 713 845,09		5 713 845,09
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	111 551,13	0,00	111 551,13
67	Charges exceptionnelles	171,38	748 720,00	748 891,38
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	824 100,83	824 100,83
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		27 097 962,10	1 572 820,83	28 670 782,93
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	227 562,50		227 562,50
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		599 977,81	599 977,81
73	Impôts et taxes	25 566 585,71		25 566 585,71
74	Dotations et participations	6 691 176,81		6 691 176,81
75	Autres produits de gestion courante	137 231,09	0,00	137 231,09
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	796 327,25	0,00	796 327,25
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		33 418 883,36	599 977,81	34 018 861,17
Pour information R 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				1 941 315,45

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	B2

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	350 904,81	0,00	350 904,81
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	274 576,03	0,00	274 576,03
204	Subventions d'équipement versées	140 000,00	0,00	140 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 755 410,58	599 977,81	3 355 388,39
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 830 898,32	0,00	2 830 898,32
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 351 789,74	599 977,81	6 951 767,55
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

	Dépenses totales	Déficit ou solde N-1	TOTAL SECTION
Fonctionnement (voir page précédente)	A1 28 670 782,93	D002 0,00	28 670 782,93
Investissement	B1 6 951 767,55	D001 0,00	6 951 767,55

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 328 111,38	0,00	1 328 111,38
13	Subventions d'investissement	4 364 183,39	0,00	4 364 183,39
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		747 785,30	747 785,30
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	934,70	934,70
22	Immobilisations reçues en affectation	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	42 843,37	0,00	42 843,37
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		824 100,83	824 100,83
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		5 735 138,14	1 572 820,83	7 307 958,97
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				5 237 848,05

	Recettes totales	Excédent ou solde N-1	Affectation (N-1)	TOTAL SECTION
Fonctionnement (voir page précédente)	A2 34 018 861,17	R002 1 941 315,45		35 960 176,62
Investissement	B2 7 307 958,97	R001 5 237 848,05	R1068 0,00	12 545 807,02

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.